

Montréal, le 20 mars 2020

Objet : COVID19 – Programme DIALOGUE

Chères consœurs, chers confrères,

Considérant l'état actuel de la situation lié à la COVID-19 et en vue de respecter les mesures d'urgence exceptionnelles adoptées par les autorités gouvernementales, veuillez prendre note de ce qui suit :

- À partir du 23 mars 2020, tous les rendez-vous prévus dans le cadre du programme Dialogue pour des personnes en liberté seront annulés, et ce, jusqu'à nouvel ordre;
- À partir du 23 mars 2020, la prise de nouveaux rendez-vous sera possible pour des personnes en détention exclusivement, et ce, jusqu'à nouvel ordre;
- Le traitement des dossiers mis au rôle en vue de relever une personne de son défaut de comparaître est maintenu (Rôles 4.06DM et 4.07DM).

Certains procureurs de l'équipe Dialogue seront absents pour une période indéterminée et dans ces circonstances, le maintien de la poursuite verticale sera impossible. Des procureurs de garde seront disponibles au local 4.10 afin d'assurer le traitement des dossiers dans lesquels les personnes sont en détention.

En ce qui a trait à la prise de rendez-vous et la tenue de ceux-ci, nous vous demandons de prioriser l'utilisation du téléphone. La prise de rendez-vous est aussi possible via l'adresse courriel suivante : dialogue@dpcp.gouv.qc.ca.

Merci de votre collaboration.